

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 44**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le samedi 28 septembre à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 23 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS :Edouard BOS ; Michel JORCIN**

**POUVOIRS :Michel JORCIN à Stéphane GIRARD**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Dématérialisation marchés publics : actualisation convention Préfecture**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'obligation de transmettre les marchés conclus par la collectivité, au contrôle de légalité (Préfecture) dès lors qu'ils sont supérieurs à 209 000,00 € HT (marchés de travaux, fournitures et services) – cette transmission se faisant exclusivement par « papier ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est désormais possible de télétransmettre ces documents, au même titre que le sont d'ores-et-déjà les délibérations et les documents budgétaires (il est également prévu que les documents d'urbanisme rentrent dans le champ de la télétransmission, mais la date d'entrée en vigueur a été reportée).

Un avenant à l'actuelle convention liant la Préfecture de l'Isère à la Commune d'Oulles est nécessaire pour télétransmettre les documents relatifs aux marchés publics. Il est donné lecture de l'avenant à la convention.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

**décide** d'approuver l'avenant à l'actuelle convention organisant la transmission électronique des documents relatifs aux marchés publics,

et **autorise** Monsieur le Maire à signer avec le Préfet de l'Isère le présent avenant ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

**Le Maire,**  
**Stéphane GIRARD**

